



## RESPONSABLE « ETABLISSEMENTS DE SANTE »

(H/F)

### CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FONCTION

La direction de l'offre de soins de l'Agence régionale de santé pilote le développement de l'offre de soins en Guyane. Ce développement, tant au plan quantitatif que qualitatif représente un enjeu majeur pour le territoire, encore marqué par une sous-densité importante de l'offre de soins.

Les perspectives démographiques, les besoins et innovations sanitaires, les réformes en cours nécessitent d'accompagner les établissements de santé et les aider à faire aboutir leurs projets.

Eu égard aux enjeux politiques sanitaires et sociaux soulevés par les établissements de santé, les dossiers pris en charge par le/la responsable du service sont particulièrement suivis par la direction générale de l'ARS.

### MISSIONS CLE

Le/la responsable « Etablissements de santé » fait en sorte que l'ARS, dans toutes ses composantes (offre de soins, autonomie, santé publique) accompagne au mieux les établissements de santé dans leur fonctionnement quotidien et dans leurs projets, dans le cadre des orientations stratégiques définies par la direction générale.

Il/elle assure l'information permanente de la direction de l'offre de soins et de la direction générale de l'ARS sur l'état des grands équilibres de gestion des établissements de santé et sur la mise en œuvre des grands investissements.

Il/elle anime les dialogues de gestion et assure la synthèse des données financières des établissements, conduit les différentes campagnes budgétaires, veille au respect des échéances de gestion, à la bonne allocation des ressources et évalue leur utilisation. Il/elle pilote la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

Il/elle accompagne les établissements dans la mise en place des réformes, anticipe et évalue les impacts de celles-ci.

### ACTIVITES PRINCIPALES

En lien avec les collaborateurs de la DOS et avec les autres directions,

- Participer, dans le cadre de la préparation des outils de contractualisation (CPOM notamment), à la définition des indicateurs de pilotage et contribuer à l'évaluation des résultats
- Mettre en place une dynamique de suivi régulier des établissements et assurer un reporting régulier à sa hiérarchie : rencontres régulières avec les établissements à des fins d'accompagnement et de suivi des projets

- Conseiller la direction sur la pertinence des objectifs de l'organisme au regard des moyens disponibles pour les atteindre, en réalisant des études d'impact
- Élaborer et adapter des outils de pilotage (tableau de bord), les indicateurs et les procédures du contrôle de gestion
- Analyser, à l'aide de la comptabilité analytique, les activités et leurs variations, ainsi que les écarts par rapport aux objectifs
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et l'évaluation de la politique budgétaire de la branche ou de l'organisme

Aide à la décision de sa hiérarchie, le Responsable Etablissements de santé met en place une veille réglementaire en vue d'informer sa hiérarchie ainsi que les établissements de santé.

Pour la mise en œuvre de ces actions :

- rédaction de notes, courriers, arrêtés, décisions, outils pédagogiques, etc.
- analyse et synthèse de documents financiers, de textes réglementaires
- travail en mode projet

Participation à des missions d'inspection

*Les activités ci-dessus peuvent faire l'objet d'une évolution en fonction des enjeux de la direction et des évolutions organisationnelles qui pourraient avoir lieu.*

## SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Astreintes de direction

Participation aux cellules de crise ARS

Réunions téléphoniques avec le ministère et les autres ARS, notamment des Antilles

Déplacements éventuels sur les sites hospitaliers

## PROFIL RECHERCHE

Cadre administratif, profil hospitalier et/ou profil financier fortement appréciés

Poste ouvert aux :

- Titulaires A / A+ fonction publique (attachés d'administration, directeurs d'hôpital...)
- Agents contractuels
- Salariés UCANSS (Niveau 6/7).

## POUR EN SAVOIR PLUS

Joana GIRARD, directrice adjointe de l'offre de soins [joana.girard@ars.sante.fr](mailto:joana.girard@ars.sante.fr)

Johannel SMOCK, responsable des ressources humaines [johannel.smock@ars.sante.fr](mailto:johannel.smock@ars.sante.fr)

## POUR CANDIDATER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique pour le 16 octobre 2020 au plus tard à : [ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr)

## REFERENCES

Référence : **FPE-FP2EPP10**

Famille professionnelle : ELABORATION ET PILOTAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Emploi-type : RESPONSABLE SECTORIEL

Catégorie d'emploi : A